

COMMUNIQUE D'INFORMATIONS A DESTINATION DES EQUIPES EDUCATIVES DES ETABLISSEMENTS DU SECOND DEGRE

Ce mardi 6 novembre, la grande majorité de l'équipe pédagogique du lycée Michel Rocard de Pouembout, a choisi de saisir leur droit de retrait pour le motif suivant : annulation d'une sanction de conseil de discipline par le vice-rectorat. Ce conseil de discipline avait statué sur l'exclusion définitive d'un élève pour « insulte, menace et agression physique à l'encontre d'un enseignant ». Une proposition de poursuite de sa scolarité dans un établissement relativement proche de son domicile lui a été faite.

Ce droit de retrait se justifie par le fait que la majorité du personnel de l'établissement ne se sent ni en sécurité ni en mesure d'assurer la sécurité des élèves dans ce contexte.

Par conséquent les cours n'ont pas été assurés ce jour.

L'équipe pédagogique avait prévu, un débrayage entre 7h et 7h55 puisque une visioconférence était prévue avec le vice-recteur à 7h30. La visioconférence ayant été reportée, l'équipe éducative a décidé d'exercer son droit de retrait.

Les échanges avec le vice-recteur nous ont plus inquiété qu'apaisé.

Comme dans trop d'établissements en Nouvelle-Calédonie, notre lycée subit une forte montée d'incivilités et de violences ; nous souhaitons que cette situation ne perdure pas. Nous pensons que la réintégration d'un élève, visé par un dépôt de plainte à la gendarmerie, dans son établissement et sa classe d'origine n'est pas souhaitable et que cela envoie un message négatif tant aux jeunes qu'aux personnels et aux familles.

Nous ne sommes pas d'accord avec la décision prise par l'autorité académique car cette réintégration crée un climat délétère au sein de l'établissement.

Comment cet enseignant peut-il assurer sereinement 10h en face à face avec son agresseur ?

La réintégration de cet élève est un blanc-seing pour banaliser des comportements agressifs envers la communauté éducative.

Les cours reprendront demain pour ne pas pénaliser les élèves qui préparent le bac.

Le vice-recteur rencontrera des représentants du personnel jeudi 8 novembre. D'ores et déjà, un préavis de grève est déposé ce jour et sera éventuellement mis en application suite à la prochaine rencontre avec le vice-rectorat.

L'équipe éducative du lycée Michel Rocard n'a pour seul objectif que d'assumer l'ensemble de ses missions dans un climat de paix scolaire.

#pasdevagues

La communauté éducative, avec le soutien de l'APE du Lycée Michel Rocard.